MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

362, de la Fabrique
Sainte-Irène (Québec)
G0J 2P0

Téléphone: 418 629-5705
Télécopieur: 418 629-3220

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 311-2018
ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Sainte-Irène que :

Le 2 octobre 2018, le conseil de la municipalité de Sainte-Irène a adopté le règlement numéro 311-2018 établissant un code d'éthique et de déontologie des employé(e)s municipaux.

L'objet de ce règlement est d'établir un nouveau code d'éthique et de déontologie des employé(e)s municipaux conformément à la loi et de remplacer celui adopté par les règlements numéro 246-2011 et 291-2016.

Ce règlement est déposé au greffe de la municipalité, 362 de la Fabrique à Sainte-Irène où toute personne intéressée peut en prendre connaissance entre 8h00 et midi et entre 13h00 et 16h00 du lundi au jeudi.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉ À SAINTE-IRÈNE
CE 3 OCTOBRE 2018

Marjolaine Pronovost, directrice générale
et secrétaire-trésorière